



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département de la cohésion sociale
Office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociales

Je soussigné(e),

Nom :

Prénom :

Adresse :

déclare sur l'honneur que les informations fournies dans le cadre de ma demande d'indemnisation fondée sur la loi sur l'indemnisation pour perte de revenu liée aux mesures de lutte contre le coronavirus sont conformes à la réalité de ma situation et je confirme ma demande d'indemnisation.

Je confirme sur l'honneur que je suis domicilié(e), je réside ou je séjourne effectivement sur le canton de Genève au moins depuis le 17 mars 2019.

Je prends note qu'en cas de déclaration erronée ou incomplète, le remboursement des prestations indûment perçues sera exigé.

Je confirme être informé(e) qu'en cas de déclaration fautive ou incomplète, j'encoure les sanctions pénales prévues par l'article 148a du Code pénal suisse (CP)¹.

Lieu et date :

Signature :

¹Art. 148a CP :

¹ *Quiconque, par des déclarations fausses ou incomplètes, en passant des faits sous silence ou de toute autre façon, induit une personne en erreur ou la conforte dans son erreur, et obtient de la sorte pour lui-même ou pour un tiers des prestations indues d'une assurance sociale ou de l'aide sociale, est puni d'une peine privative de liberté d'un an au plus ou d'une peine pécuniaire.*

² *Dans les cas de peu de gravité, la peine est l'amende.*